

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 30 JUIN 2011

2011 – 18 ACHAT DE JOUETS A NOËL POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL

L'an deux mille onze, le jeudi 30 juin, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 23 juin 2011, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, au bourg d'ORVAULT, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 19
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Suppléants présents :

Monsieur Michel BOUYER, délégué du collège électoral Loire Divatte
Monsieur Pierre SEVEC délégué du collège électoral Pornic

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay

Secrétaire de séance : M. André BARREAU

2011 – 18 ACHAT DE JOUETS A NOËL POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL

Par délibération n°2008-27 du 18 juin 2008, le comité a autorisé, pour 2008 et les années suivantes, l'achat de jouets à l'occasion de la fête de Noël pour les enfants du personnel du SYDELA. Peuvent bénéficier de ce cadeau les enfants de moins de 15 ans à charge de l'agent, à raison d'une valeur maximale de 31 € par unité.

Compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie, il est proposé de revoir cette somme à la hausse.

Le comité décide, à l'unanimité :

- d'autoriser, pour 2011 et les années suivantes, l'achat de jouets pour les enfants du personnel du SYDELA, à raison d'un jouet par enfant de moins de 15 ans à charge de l'agent, d'une valeur maximale de 41 € par unité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Bernard CLOUET

